

ANNEXES BUDGETAIRES

1) Le budget primitif 2021

Suite au débat d'orientation budgétaire, le budget primitif 2021 a été adopté par le conseil communautaire lors de sa séance du 07/04/2021

Le budget primitif s'équilibre ainsi qu'il suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total
DEPENSES	4 195 968.00 €	399 942.00 €	4 595 910.00 €
RECETTES	4 195 968.00 €	399 942.00 €	4 595 910.00 €

Le budget annexe de la ZAC de Carchet s'équilibre ainsi qu'il suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total
DEPENSES	1 023 074.49 €	1 008 760.49 €	2 031 834.98 €
RECETTES	1 023 074.49 €	1 008 760.49 €	2 031 834.98 €

Le budget du TAD s'équilibre ainsi qu'il suit :

	Fonctionnement	Total
DEPENSES	79 318.00 €	79 318.00 €
RECETTES	79 318.00 €	79 318.00 €

Le conseil communautaire a voté des taux de fiscalité directe pour l'année 2021 :

- 31.69 % : cotisation foncière des entreprises (CFE)
- 2.00 % : taxe foncière bâti
- 4.36 % : taxe foncière non bâti.

Le produit attendu s'élève à 1 342 626 € décomposé comme suit :

- IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) : 64 140
- CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) : 186 372 €
- Produit taxe habitation – taxe foncière non bâti : 287 636 €
- Produit taxe additionnelle FNB : 5 432 €
- CFE (cotisation foncière des entreprises) : 296 365 €
- TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales) : 69 016 €
- Fraction TVA nationale : 774 049 €
- FNGIR (reversement) : 145 345 €
- Allocations compensatrices : 101 326 €

2) Les comptes administratifs 2020

Les comptes administratifs ont été adoptés par le conseil communautaire dans sa séance du 07/04/2021

Le compte administratif principal

Section de fonctionnement

<u>Mandats émis</u>		<u>Titres émis</u>	
-Charges à caractère général	170 163.80	- Atténuations de charges	52 760.27
- Charges de personnel et Assimilés	251 946.63	- Impôts, taxes	2 687 468.38
		- Dotations	403 064.12
-Atténuation de produits	1 238 020.69	- Produits de gestion courante	51 841.41
- Autres charges de gestion	990 607.83	- Produits financiers	2 226.39
-Charges financières	53 184.38	- Produits exceptionnels	180.00
- Charges exceptionnelles			
- Charges rattachées	53 845.07	- Amortissement (ordre)	20 876.40
-Amortissement (ordre)	103 097.83		
		- Excédent	826 517.93
TOTAL	2 860 866.23	TOTAL	4 044 934.80
EXCEDENT		1 184 068.67 €	

Section investissement

<u>Mandats émis</u>		<u>Titres émis</u>	
. Dotation amortissement	20 876.40	. FCTVA	3 054.00
-Subventions équip.versées	50 846.60	. Excédent fonctionnement cap	147 000.10
-Immobilisations corporelles	92 052.80	. Autres immob. Financières	15 137.96
. Immobilisations en cours	360.00	. Dotation amortissement	103 097.83
-Emprunt en cours	147 821.31	. Subvention investissement	55 200.00
-Déficit reporté	147 000.10	. Immobilisations corporelles	74 999.43
- Restes à réaliser	29 404.00	. Restes à réaliser	26 046.00
TOTAL	488 361.21	TOTAL	424 535.32

DEFICIT 63 825.89 €

Le compte administratif ZAC DE CARCHET

Section de fonctionnement

Mandats émis

Titres émis

-Charges financières	9 341.91
-Opération d'ordre (frais Accessoires)	9 341.91
TOTAL	18 683.82
	EXCEDENT

-Opération d'ordre transfert	9 341.91
-Opération d'ordre(frais acc.)	9 341.91
-Excédent reporté	263 687.72
TOTAL	282 371.54
	263 687.72 €

Section d'investissement

Mandats émis

Titres émis

-Dépenses financières	49 224.39
-Opération d'ordre transfert	9 341.91
-Déficit reporté	789 015.23
TOTAL	847 581.53

DEFICIT - 847 581.53 €

Le compte administratif du TAD

Section de fonctionnement

Mandats émis

Titres émis

-Charges à caractère général	33 033.98		
		-Produits de transport	3 925.00
- Déficit	10 006.16	- Subventions	8 275.23
-Charges rattachées	1 401.66	-Produits rattachés	2 923.72
TOTAL	44 441.80	TOTAL	15 123.95

DEFICIT 29 317.85 €

3) Affectation des résultats

Lors de la séance du 7 avril 2021, le conseil communautaire a décidé d'affecter le résultat d'exploitation ainsi qu'il suit :

-BUDGET PRINCIPAL

.Excédent de fonctionnement	357 550.74
.Excédent antérieur reporté	826 517.93
Soit un excédent de fonctionnement cumulé	1 184 068.67
-Déficit d'investissement	63 825.89
Décide d'affecter :	
. Couverture besoin de financement (1068)	63 825.89
. Résultat reporté en fonctionnement	1 120 242.78
. Déficit investissement reporté	147 000.10

LE TRANSPORT A LA DEMANDE

. Déficit de fonctionnement	19 311.69
.Déficit de fonctionnement reporté	10 006.16
Soit un déficit de fonctionnement cumulé	29 317.85
Décide d'affecter	
. Résultat d'exploitation DEFICIT	29 317.85
. Affectation complémentaire	0
. Résultat reporté en fonctionnement	- 29 317.85

Pas d'affectation pour la ZAC DE CARCHET.

4) Les organismes ayant perçu une aide financière en 2021

. Ecole de musique du terroir d'Artagnan	9 000 €
. Tempo Latino	2 500 €
. Association Pentecotavic	3 000 €
. AVMP	2 000 €
. Chambre des métiers	2 788€
. Association les Amis des Orgues	350 €
. Cinéma	5 000 €
. VIC ACCUEIL EPICERIE SOCIALE	1 000 €
.PETR Pays d'Armagnac	40 794.00€
. ADIL 32	1 900.00€
. GERS DEVELOPPEMENT	4 466.00 €
. CNAS	1 372.00 €
. CDTL	39.00 €
. SDAN	8 129.38 €
. SCOT	14 747.54 €
. Fourrière – SM3V	13 387.33 €
. GEMAPI : SABA	4 740.00 €
SYNDICAT MIDOUR DOUZE	3 476.00€
SMBV OGA	21 316.46 €
. TEOM : CONDOM	650 043.05 €
SMCD MIRANDE	45 232.96 €
SICTOM CENTRE	37 576.00€
SICTOM OUEST	30 503.25 €
. Entente Neste et Rivières Gascogne	69.00 €
. CAUE	1 500.00 €
. PARC NATUREL D'ASTARAC	788.00 €
. OFFICE DE TOURISME D'ARTAGNAN	138 035 € dont 28 335 € animations